



## ***Candidature à l'Organe d'Administration***

Le candidat doit être membre effectif de l'association depuis au moins 12 mois.  
La candidature dûment complétée et signée doit être remise au Président ou au Secrétaire au plus tard 8 jours avant l'Assemblée générale ordinaire.  
(voir Art. 29 des Statuts régissant l'A.S.B.L.)

Je soussigné(e), [Nom & Prénom] .....

demeurant à :

Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Numéro de Registre National : ..... / ..... / .....

présente ma candidature en tant qu'administrateur au sein de l'Organe d'Administration de l'association « A.S.A. LES OTARIES ».

En cas de nomination, je présente également ma candidature au poste de Président [ \* ].

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature,

Cadre réservé au secrétariat :

Candidature reçue le : ..... / ..... / .....

[ \* ] : case à cocher si d'application.